Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1998)**

Heft 114

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

Confédération

Votations, initiatives, référendums,...

La Commission du Conseil des états propose par 9 voix contre 2 d'augmenter le nombre de signatures pour les initiatives populaires de 100 000 à 150 000 et de 50 000 à 100 000 pour les référendums. Elle entend ainsi donner un signal au Conseil national, dont la Commission prône le statu quo.

Une initiative *Pour un approvisionnement en médicaments sûr et axé sur la promotion de la santé* a été lancée par des représentants des pharmaciens, des droguistes et des politiciens spécialisés dans les questions de santé.

L'initiative *Pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU* est lancée. La récolte des signatures se poursuivra jusqu'au 8 mars 2000.

À l'instar de la Chambre des cantons, le Conseil national a refusé l'initiative *Propriété du logement pour tous* ainsi qu'un contre-projet plus modéré.

Le Conseil fédéral propose un contre-projet à l'initiative de Franz Weber *Pas d'hydravion sur les lacs suisses*. Il n'est pas question de construire de nouveaux hydro-aérodromes en Suisse, mais les vols en isolé doivent rester possibles.

Le peuple devra se prononcer sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, le référendum ayant abouti avec 56 817 signatures valables.

Vingt jours après son lancement, le référendum contre la 4e révision de l'assurance-invalidité a abouti. Plus de 50 000 signatures ont été récoltées, a indiqué l'Association suisse des paraplégiques.

Selon une étude récente, l'illetrisme toucherait près d'un Suisse sur cinq : 19 % ne comprennent pas le mode d'emploi d'un médicament, 13 % des Romands et 14 % des Alémaniques ont échoué à additionner sur un bon de commande, la somme de la marchandise commandée et les

OUAIS... MAIS BON ... HEU ... BEN UN FRANC C'EST UN FRANC!

frais de port. Un rapport de 1984 révélait déjà que 20 % de la population avait de la peine à lire et à écrire.

Justice et police

La Suisse va ratifier la convention de l'Unesco de 1970, mais se refuse toujours, sous la pression des marchands d'art, des collectionneurs, du Parti radical et de l'UDC, à rejoindre la convention Unidroit qui rend immédiatement applicable le droit commun sur la restitution de biens culturels volés ou illicitement exportés.

Selon le rapport de la Commission consultative en matière de protection de l'État, «*Les 4000 scientologues suisses ne sont pas dangereux et n'intéressent pas particulièrement la Confédération*». Pour l'instant, il n'existe pas d'indices d'infiltration des services de l'État. Comme le mandat de la commission ne portait que sur ce point, l'affaire n'ira pas plus loin. Le groupe de travail recommande toutefois la mise sur pied d'un observatoire universitaire sur les sectes. Il n'y a pas eu d'enquête policière spécifique, le rapport ne se fondant que sur des sources publiques.

Finances

«*Les villes ne seront pas les parents pauvres de la nouvelle péréquation financière entre cantons et Confédération*», a déclaré Kaspar Villiger. Le désenchevêtrement des tâches entre les cantons et la Confédération est l'un des piliers de la nouvelle péréquation. Les trois niveaux - Confédération, cantons et communes - devront à l'avenir être en mesure d'assumer eux-mêmes la réalisation et le financement des tâches qui leur sont propres. Le principe de subsidiarité continuera de s'appliquer dans les autres domaines.

L'association du personnel de la Confédération exige que le projet de loi sur le personnel fédéral soit retravaillé et demande que la durée du travail, le salaire minimal ou les allocations de renchérissement soient pris en compte. Ces mesures viendraient compenser la perte du statut de fonctionnaire.

La Fondation *Suisse solidaire*, que Kaspar Villiger voudrait sauver à tout prix, est soumise à discussion et partis et associations peinent à donner leur avis. Elle serait définitivement condamnée si la BNS devait participer au paiement des indemnités que les banques se sont engagées à verser à New York. L'UDC propose de verser à l'AVS les réserves d'or excédentaires de la BNS. Le Conseil Fédéral entend publier le message sur la Fondation cette année encore afin qu'en cas de référendum, le peuple puisse se prononcer avant l'an 2000.

Armée

Le groupe de travail sur la politique de sécurité établi en 1990 sur demande du Département de la défense et conduit par Otto Schoch, radical de Herisau, a publié son rapport. Il préconise l'adhésion de la Suisse à l'Otan et l'introduction d'un système de milice volontaire. Il estime la professionnalisation inévitable. Pour passer à ce nouveau système, il faudrait compter 10 ou 20 ans.

Adolf Ogi veut activer une grande réforme de l'armée axée sur la coopération. Il va proposer une loi

de l'actualité suisse

qui permettra aux troupes suisses engagées à l'étranger de s'armer pour leur protection. En clair, Berne veut revenir sur le *non* exprimé par le peuple en 1994 à la création d'un corps de casques bleus (il y aura possibilité de référendum). Il propose en outre une politique de neutralité «*souple et pragmatique*». Il exclut une adhésion à l'Otan dans les 10 prochaines années et refuse l'abandon du service militaire obligatoire qui représente «*un pont entre la société et l'armée*».

Fernand Carrel, chef des forces aériennes suisses, a repris son poste après avoir été blanchi par le rapport de la sous-commission de gestion du National. La limite d'âge pour voler en solo a été rétablie à 55 ans.

Santé

AVS et 2e pilier : le Conseil fédéral a mis en consultation les projets de 11e révision de l'AVS et de la 1ère révision de la loi sur la prévoyance professionnelle.

Les rentes AVS et AI augmenteront de 1% le 1er janvier 1999. La rente minimale passera de 995 à 1 005 francs suisses par mois, la rente maximale de 1 990 francs à 2 010 francs. Les allocations invalidité s'établiront à 201 francs (degré faible), 503 francs (degré moyen) et 804 francs (degré grave).

La Commission des affaires juridiques du National a décidé par 8 voix sans opposition et 6 abstentions d'intégrer dans son projet de solution des délais, l'obligation pour les assurances maladies de rembourser les interruptions de grossesse.

L'Office intercantonal des médicaments a autorisé le nouveau médicament contre l'obésité, le Xénical, du groupe Roche. Il est soumis à ordonnance et à contrôle médical.

Greenpeace a déversé devant le four d'incinération de Novartis 4 tonnes de maïs transgénique

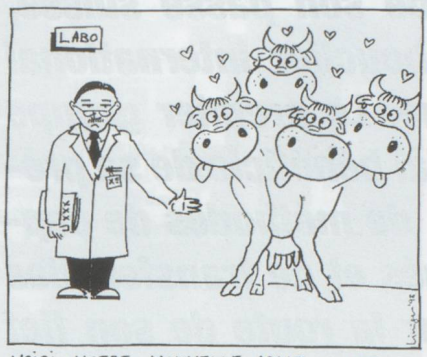

VOICI NOTRE NOUVELLE ARME CONTRE GREENPEACE ... ET LA PROCHAINE FOIS...

récoltées en Allemagne et en France. Les militants entendaient le brûler pour protester contre la culture de plantes génétiquement modifiées. Novartis avait prévu un comité d'accueil ad hoc - 10 vaches du Simmental - qui s'est chargé de ruminer une partie du maïs.

Économie

L'année 1997 a été un bon cru pour les entreprises helvétiques. 445 d'entre-elles ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 1996. Les dix plus gros chiffres d'affaires en 97 sont (en millions de francs suisses) Nestlé (69 980), Metro (51 946), ABB (45 647), Glencore (42 000), Novartis (31 180), Roche (18 767), Migros (17 254), Richemont (11 461), Adecco (11 432) et Coop (11 290). Dans le même temps, le nombre des faillites en Suisse continue de se stabiliser. Sur les huit premiers mois de l'année, elles ont même reculé de 3 %.

Edipresse sort un nouveau magazine en Pologne : il s'appelle VITA, donne des conseils de santé et vise un tirage de 200 000 exemplaires.

En vingt mois, 350 entreprises étrangères se sont implantées en Suisse. Elles ont créé plus de 6 000 emplois. Longtemps, la chasse aux entreprises étrangères était l'affaire exclusive des cantons. Depuis le début 97, la Confédération est également active à travers un programme appelé «Réussite : Suisse», auquel elle consacre 2,4 millions par an.

Nominations : Le Schwyzois Thierry Lalive d'Epinay est le nouveau PDG des CFF. Le nouveau conseil d'administration passera de 15 à 9 membres. Jakob Kellenberger occupera la Présidence du CICR dès le 1er janvier 2000.

Culture

Le Musée olympique de Lausanne vient d'accueillir son millionième visiteur.

Les montres érotiques de la collection Blancpain qui avaient été volées au Deutsches Museum de Munich le 19 novembre 1994 ont été retrouvées, certaines en piteux état, grâce à la vigilance de la police munichoise.

La ville de Nyon a entamé la rénovation de son château. Cinq ans de travaux sont prévus.

Une épave du XVIe siècle fera l'objet de fouilles d'une équipe du CNRS dans le lac Léman, au large de Saint-Gingolph.

Le cinéaste Fredi Murer a reçu le Grand Prix des Amériques du 22e Festival de Montréal pour son film *Vollmond*.

Le chorégraphe Heinz Spoerli sera la superstar de la saison 98-99 de danse à l'Opernhaus de Zürich.

Le Fonds Alice Rivaz (du nom de la romancière décédée le 27 février dernier à l'âge de 97 ans) des Archives littéraires suisses vient d'être complété grâce à une nouvelle donation.

Henriette Germain